

## SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018

À cette séance ordinaire tenue le 9<sup>e</sup> jour d'octobre 2018 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablon, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin est absent.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2018-10-09-189

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2018-10-09-190

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2018-10-09-191

## **RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

### **EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 9 octobre 2018 au montant de 165 336.03\$ et autorise le paiement des factures.

### **LISTE DES COMPTES DE SEPTEMBRE 2018**

<b>#</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>
1	Hydro-Québec	10 675.55 \$
2	Telus	1 322.96 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs 10-08 au 09-10-18	91.96 \$
6	Xplornet, Aq.SC: 114.96\$, Aq.PM: 57.48	172.44 \$
7	Visa Desjardins, fact. Subway: Repas terrain de jeu, Loisirs: 137.97\$, Hébergement Alexandre Paquin pour formation aqueduc: 13-09 au 26-09: 1225.65\$, registre foncier: 2.00\$	1 365.62 \$
8	Salaires nets des Élus, septembre	2 478.88 \$
9	Salaires nets des Employés, septembre	23 078.06 \$
10	Salaires nets des Pompiers, sept., gardes, entretiens, 3 sorties: (2 mâchoires, 1 arbre tombé Ile Grandbois) pratiques, prévention, travail admin.: Patrick Auger: 52¾ hres.	3 719.57 \$
11	Ministère du Revenu du Québec, remise sept.	11 197.69 \$
12	Receveur Général du Canada, remise sept.	4 419.38 \$
13	REER, cotisations sept,	2 596.08 \$
14	Financière Manuvie, ass. collective, sept. JG.#1802	2 674.83 \$
15	Canadien Nationale, août: 496.00\$, Main d'œuvre directe remplacement ponceaux Rivière Blanche Ouest: 2504.16\$	3 000.16 \$
16	Financière Banque Nationale, intérêts sur emprunt assainissement	1 589.40 \$

17	Financière Banque Nationale, intérêts sur emprunt Rue des Moissons: 3507.65\$, remb. Capital: 17500\$	21 007.65 \$
18	Desjardins, intérêts sur emprunt Règl.#161 et # 101-2010	2 649.39 \$
19	MRC Portneuf, quote-part 3ième vers.	24 217.00 \$
20	Postes Canada, timbres: 200.\$, avis: Recherche fuites Aq.SC et Aq. P.M.: 106.77\$, avis: Séance information sur les compteurs d'eau: Aq.SC et Aq.PM.:106.77\$, avis: Levée d'ébullition Aq.PM: 106.63\$, Éclaireur octobre: 120.50\$	640.67 \$
21	Technipc Informatique Inc., informatique bureau: 45.99\$ + 23.\$	68.99 \$
22	Groupe Environnex Inc. Analyses d'eau potable et usée août: 863.65\$, septembre: 338.45\$	1 202.10 \$
23	Co-Op Novago, Mun.: 519.80\$, Loisirs: 47.69\$, Incendie: 7.17\$	574.66 \$
24	Club de Pétanque St-Casimir, remb. Subvention action bénévole, Loisirs. (Revenus: 300.-\$)	300.00 \$
25	Purolator, frais de transport	5.26 \$
26	Équipements Paquet, location toilette Parc Godin, 08-08 au 05-09-18: 195.46\$, du 05-09 au 25-09-18: 139.58\$	335.04 \$
27	Trophées Danielle Enr. Trophées rallye auto, Loisirs	32.77 \$
28	Acolyte Communications Inc. Modification publicité rue des Moissons.	109.23 \$
29	ADN Communication, hébergement site internet	465.69 \$
30	Les Équipements Acmat Inc. Location compacteur solde sur facture du 2 août	56.28 \$
31	Katy Grandbois, remb. fact. Dollarama, tapis Yoga Loisirs: 50.59\$, remb. Fact. Dollarama: tapis Yoga Loisirs: 13.80\$, frais déplacements 06-06 au 01-10-18: 123.90\$, Loisirs	188.29 \$
32	Comité St-Casimir 2000 Inc. Programme: Subvention construction domiciliaire : 8916.53\$, programme: Subvention couches lavables: 150.\$	9 066.53 \$
33	Alexandre Paquin, frais déplacements et repas, formation aqueduc OST. 11 au 20 septembre	575.69 \$
34	Kevin Julien, remboursement taxes certificat d'évaluateur	584.23 \$
35	Marché Richelieu, Mun.: 2.95\$, Loisirs: 202.59\$	205.54 \$
36	Garage Conrad Audet, essence F-150 Mun.: 432.91\$, Incendie: 89.02.\$	521.93 \$
37	Richard Équipement, fournitures bureau, Mun.: 307.15\$, bibliothèque: 88.51\$	395.66 \$
38	ProPlus, papier main centre paroissial, Loisirs	153.91 \$
39	Sports Inter Plus Inc. But baseball, Loisirs	120.67 \$
40	Marie Bélisle, remb. Fact. Co-Op, genouillères, Embelliss.	11.48 \$

41	Véolia, pièces pour usine Aq.SC	342.03 \$
42	Distribution Robert, produits nettoyage centre paroissial, loisirs	459.44 \$
43	Entreprises Électro-Paul, installation nouvelle lumière extérieure terrain des loisirs	576.52 \$
44	Les Entreprises A. Massicotte, réparation lumières de rues	688.44 \$
45	Courrier de Portneuf, publicité cahier Habitation,	477.51 \$
46	Ville Donnacona, facturation cour municipale août	50.00 \$
47	Buro Plus, fournitures de bureau	184.53 \$
48	Cégep de Saint-Laurent, formation OST, Alexandre Paquin	4 271.32 \$
49	Librairie Pantoute, achat volumes biblio.	430.81 \$
50	Aréo-Feu Ltée, tests pompes portatives véhicules, Incendie	949.25 \$
51	Ville Ste-Anne de Beaufré, formation Francis Allard, incendie	275.00 \$
52	CTM Québec Inc. Réparation équipements incendie	24.43 \$
53	Patrick Auger, remb. Fact.: Korvette, Bureau en Gros, Métro, Tim Hortons et frais déplacements, incendie	350.24 \$
54	André Filteau, frais déplacements réunion St-Basile	32.00 \$
55	Entreprise Leduc & Fils SENC, tonte de pelouse	848.75 \$
56	Génératrice Drummond, entretien préventif génératrice usine Aq.SC	645.75 \$
57	Construction Pavage Portneuf, asphalte 3.89 tm	400.30 \$
58	Les Équipements Acmat Inc. Location détecteur de métal Aq.SC et Aq.PM	111.95 \$
59	Les Entreprises St-Ubalde Inc. Rebut d'asphalte Rapide Sud	99.34 \$
60	Xylem Canada, réparation pompe 2 à la PP-2: 3316.49\$, réparation pompe 2 à la PP-1: 3194.65\$, assainissement	6 511.14 \$
61	Réal Huot Inc. Aq.SC: 3276.07\$, Aq.PM: 6664.27\$, Voirie: 351.31\$	10 291.65 \$
62	Godin Station Service, Mun.: 461.20\$, incendie: 77.40\$	538.60 \$
63	Réseau Biblio, fournitures de bureau	71.04 \$
64	Ange-Aimée Asselin, frais déplacements Québec et 2 repas lors d'achat de volumes pour biblio.	99.78 \$
65	Imprimerie Germain, impression Éclaireur octobre	764.90 \$
66	9228-5931 Québec Inc. Location copieur 21-10 au 20-01-19	425.40 \$
67	Formation Prévention Secours Inc., cours: Prêts à rester seul, Loisirs	660.04 \$
68	LCS Inc. Localisation conduite (chemin de fer) Dossier: Rivière Blanche Ouest	149.47 \$
69	Stantec, honoraires au 21 sept. étude alimentation en eau Aq.SC, (rés.: 2018-04-09-071 TECQ 14-18	2 016.32 \$

70	AGI Inc. Fusibles pour machine à huiler, quilles Loisirs	3.96 \$
71	Groupe Lafrenière Tracteurs, réparation tracteur Kubota, changer seal de roue avant gauche	564.94 \$

<b>TOTAL DU MOIS:</b>	<b>165 336.03</b> \$
Municipalité:	<b>154 552.29</b> \$
Loisirs:	<b>4 516.52</b> \$
Incendie:	<b>5 920.70</b> \$
Embellissement	<b>346.52</b> \$

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour d'octobre 2018.

René Savard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**RAPPORT DES RESPONSABLES**

Madame Danielle D. DuSablou invite toute la population à visiter le salon des artisans, lequel aura lieu au début du mois de novembre prochain.

Monsieur André Filteau nous informe qu'il a participé récemment à la Table de concertation des aînés de Portneuf. À cet effet, il invite la population à consulter la page Facebook de cet organisme.

Monsieur Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué trois (3) sorties au cours du dernier mois. Par la suite, il demande la réparation des trous dans la chaussée du Chemin de l'Île Grandbois ainsi que dans le stationnement municipal.

Monsieur Denis Naud nous informe que la pose de glissières de sécurité a eu lieu dans le rang de la Rivière Noire ce qui en améliore sa sécurité.

Monsieur Louis-Philippe Douville s'enquière de la date du retrait de la terrasse temporaire du Bar La Taverne.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe que les travaux d'asphaltage dans le rang du Rapide Sud sont terminés. Par la suite, il indique à l'audience que le conseil a débuté la préparation du prochain budget et qu'il y aura une activité portes ouvertes afin de souligner la mise en service de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable au Pied de la Montagne.

2018-10-09-192

**BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 174-2018 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 152-2016 ET  
159-2017 SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE**

**CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, Denis Naud, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, du règlement numéro 174-2018 modifiant les règlements 152-2016 et 159-2017 sur la circulation des véhicules hors route.

**QUE** des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

**QUE** le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours de calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité mentionne que l'objet de ce règlement vise à ajouter des voies de circulation sur lesquelles il sera permis de circuler avec des véhicules hors route.

**QU'**aucun coût n'est relié à ce règlement.

---

M. Denis Naud, conseiller

2018-10-09-193

**RENOUVELLEMENT DU SERVICE DE CONSULTATION  
EXPRESS / BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adhérer à nouveau à ce service;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller DenisNaud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ADHÉRER** au service de consultation express pour l'année 2019 de Bélanger Sauvé, s.e.n.c.r.l au montant de 500\$ (plus taxes) et ce, selon les termes de la lettre du 28 septembre 2018.

ADOPTÉE

2018-10-09-194

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES  
POMPIERS**

**ATTENDU QUE** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'EN** décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Casimir désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Casimir prévoit la formation de quatre (4) pompiers pour le programme Pompier I et/ou d'aucun pompier pour le programme pompiers II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme.

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

ADOPTÉE

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / ACHAT DE DEUX (2) PORTES DE GARAGE POUR LA CASERNE INCENDIE**

Après discussion, le conseil a décidé de reporter ce sujet à la prochaine séance du conseil.

2018-10-09-195

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / INSTALLATION D'UNE CLÔTURE AU PARC DU « BATEAU »**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal est favorable à la pose d'une clôture au parc du « Bateau »;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal procède à l'adjudication d'un contrat de gré à gré à M. Jean Duchesneau de Saint-Casimir pour l'installation d'une clôture au parc du « Bateau » pour une somme de 1 800\$ (sans taxes);

**QUE** la Municipalité de Saint-Casimir se chargera d'acheter les matériaux pour la réalisation de cette clôture dont le coût est estimé à +/- 1 000\$;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste 23-04000-522 « Bâtisses et terrains ».

ADOPTÉE

2018-10-09-196

**AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / FOURNITURE ET INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation relatif à la fourniture et à l'installation de compteurs d'eau sur les réseaux d'aqueducs du Pied de la Montagne et du village;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des entreprises identifiées lors de la réunion de travail du 1<sup>er</sup> octobre dernier.

ADOPTÉE

2018-10-09-197

**LIBÉRATION DE LA RETENUE À WSP CANADA INC. POUR LA MISE AUX NORMES DE L'AQPM**

**CONSIDÉRANT** que le conseil a résolu par la résolution 2018-07-23-144 de retenir une somme de 5 977.50\$ (plus taxes) le temps que le projet de mise aux normes de l'eau potable au Pied de la Montagne se termine à la satisfaction de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que les travaux sont terminés et qu'il y a lieu de libérer cette retenue;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal accepte de payer à la compagnie WSP Canada inc., la somme de 5 977.50\$ (plus taxes).

ADOPTÉE

2018-10-09-198

**DEMANDE À LA MRC DE PORTNEUF POUR UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ NUMÉRO RMU-2016 RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE PRÉVOYANT L'INTERDICTION D'ÊTRE INTOXIQUÉ AU CANNABIS OU D'EN CONSOMMER DANS UN ENDROIT PUBLIC**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi C-45 Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois a été sanctionné le 21 juin 2018 et qu'il entrera en vigueur le 17 octobre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de loi 157 Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis, et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière a été adopté le 12 juin 2018 et dont certaines dispositions entreront en vigueur le 17 octobre 2018 ;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la Municipalité de Saint-Casimir demande à la MRC de Portneuf d'adopter un règlement modifiant le *Règlement uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie* prévoyant l'interdiction d'être intoxiqué au cannabis ou d'en consommer dans un endroit public.

ADOPTÉE

2018-10-09-199

**DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1 / TRAVAUX DE VOIRIE RANG DE LA RIVIÈRE BLANCHE OUEST**

**CONSIDÉRANT** que la firme SNC Lavalin a procédé à la vérification du décompte progressif #1 transmis par l'entrepreneur dans le cadre des travaux de voirie dans le Rang de la Rivière Blanche Ouest;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal accepte de payer à la compagnie Marcel Guimond & Fils inc. de Saint-Adelphe le décompte progressif # 1 au montant de 299 607.25\$ (taxes incluses);

**D'IMPUTER** cette dépense au Règlement d'emprunt numéro 166-2018 ainsi qu'à la subvention RIRL-2016-487B du ministère des Transports.

ADOPTÉE

**DIVERS**

- A) Parc du bateau : Monsieur André Filteau nous informe que le bateau a besoin d'une couche de peinture en plus d'un entretien de la végétation au pied de celui-ci. Monsieur le maire lui indique que le sujet sera à l'ordre du jour d'une prochaine séance budgétaire.
- B) Emprise du chemin de fer : Monsieur Louis-Philippe Douville s'enquiert de la cession de l'emprise du chemin de fer. Monsieur le maire lui indique que le processus pourrait durer jusqu'à trois ans.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2018-10-09-200

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h25.

René Savard,  
Directeur général et  
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier  
Maire